

---

Discours de la députation de la société populaire de Mézières et Libreville (Ardennes) qui exprime son indignation pour la nouvelle des calomnies répandues dans Paris contre les Ardennois, lors de la séance du 4 floréal an II (23 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Discours de la députation de la société populaire de Mézières et Libreville (Ardennes) qui exprime son indignation pour la nouvelle des calomnies répandues dans Paris contre les Ardennois, lors de la séance du 4 floréal an II (23 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 195-196;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_27977\\_t1\\_0195\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27977_t1_0195_0000_11)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

reçoivent de l'amitié et de la justice les secours dont ils ont le plus pressant besoin; que chacun de nous coure sur-le-champ chercher les vêtements dont il peut se passer, qu'il vienne les déposer dans ce Temple, qui a si long-temps servi d'asile à la superstition, et de soutien à la tyrannie; voué au crime, consacrons-le à l'humanité: nos frères ont des femmes, des enfans, des parens infirmes et nécessiteux..... Citoyens, qu'avant la fin du jour il n'y ait pas un malheureux qui n'ait été consolé et secouru; alors nous pourrons nous livrer aux transports de la joie qu'inspirent les heureux succès de nos armes, nous étoufferons nos querelles particulières dans nos embrassemens fraternels; les menaces de l'opinion disparaîtront à la lumière des principes d'une philosophie régénératrice; chacun obéira à la voix de la Nature qui parle dans sa conscience; il saura distinguer le foible du coupable, l'homme égaré, du scélérat qui médite de sang froid la perte de la Patrie; il réchauffera par le baiser de paix le cœur engourdi, et il rendra la liberté des bras qu'il suffit de délier; sa justice s'appesantira sur les têtes criminelles, et il ne cessera de frapper les traîtres. C'est ainsi que nous approcherons du règne heureux de la Liberté et de l'Égalité, et nous pourrons nous écrier avec un saint enthousiasme: *vive la République, une et véritablement indivisible* (1).

[Extrait du p.-v. de l'Assemblée g<sup>o</sup>, 25 niv. II.]

Le Citoyen Closquet a prononcé un discours en l'honneur des Martyrs de la Liberté, *Marat* et *Le Peletier*, qui respire le plus grand patriotisme; il a rappelé les vertus républicaines dont étoient animés ces dignes héros de la Montagne; il a ajouté qu'il ne suffisoit pas de se dire Républicain, qu'il falloit le prouver, et que le vrai patriote étoit celui qui, quand il le pouvoit, cherchoit à soulager ses frères, et n'étoit satisfait que quand il ne connoissoit personne dans le besoin.

Ce discours a été entendu avec la plus vive satisfaction, et a reçu les plus grands applaudissemens.

L'Assemblée en a arrêté l'impression et l'envoi aux quarante-sept autres Sections, aux Autorités constituées, aux Comités révolutionnaires et aux Sociétés populaires.

Déjà par extrait, cejourd'hui deux pluviôse, l'an deuxième de la République Française, une et indivisible.

BACH (présid.),

J. M. CALONNE (secrét. par intérim).

39

Les membres du comité de surveillance de la commune de Bellesme, et la société populaire de Remalard-la-Montagne, félicitent la Convention sur la découverte et la punition des cons-

(1) Imprimé par ordre de l'Assemblée générale de Section. Voir aussi J. GUILLAUME, *Procès-verbaux du comité d'instruction publique*. T. IV, p. 492.

pirateurs qui voulaient remettre la Nation dans les fers, et, ils l'invitent à rester à son poste jusqu'à ce que la révolution soit entièrement assise.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

a

[Le C. révol. de Bellême, à la Conv.; s.d.] (2).

« Citoyens législateurs,

Vos comités de Salut public et de Sûreté générale viennent de sauver encore une fois la patrie. Ils ont découvert différentes conspirations qui tendaient à opprimer le peuple, à le remettre dans les fers; plusieurs chefs ont été arrêtés et ont subi les peines dues à leurs forfaits; purgez la terre française de tous ces scélérats; chaque jour, vous acquièrez de nouveaux droits à la reconnaissance des amis de la République; elle sera éternelle si vous restez à votre poste jusqu'à ce que la révolution soit entièrement assise. Restez y, nous vous en conjurons en vous félicitant et en vous assurant que nous seconderons vos vues bienfaisantes; et que nous continuerons de nous acquitter en vrais sans-culottes des fonctions que vous nous avez déléguées, »

VERDIER, BUGE, CHARLES, BAILLIENT, ROTTIER, LEPRINCE, CORNU fils, DUFAY, SIERRE, LIBERGE [et 2 signatures illisibles].

b

[La Sté popul de Remalard-la-Montagne à la Conv.; 1<sup>or</sup> flor. II] (3).

« Qu'il est beau le triomphe de la liberté naissante, sur l'antique esclavage! De vils partisans du despotisme avaient osé combiner, dans l'ombre du crime, le projet insensé, d'exterminer dès le berceau, la République, et la République, comme un autre hercule, a écrasé les serpents de Pitt et de Cobourg.

Législateurs, c'est par vous qu'elle a triomphé: grâces immortelles en soient rendues à votre active énergie: restez, restez à votre poste et s'il pouvait encore vous être préparé de nouveaux combats, ne cessez d'opposer l'égide du génie aux vains efforts des satellites stipendiés du royalisme et de la tyrannie, et l'univers étonné de voir tomber ses fers sous vos auspices, sera forcé de devenir libre. »

SURSIN, BOISNEL, FOUCAULT, MENAGUE, PRAVARD.

40

Une députation de la société populaire de Mézières et Libreville (4), après avoir exprimé l'indignation dont cette société a été pénétrée lorsqu'elle a eu connaissance des noires ca-

(1) P.V., XXXVI, 76. Départ<sup>t</sup> de l'Orne.

(2) C 302, pl. 1091, p. 29.

(3) C 303, pl. 1100, p. 36.

(4) Libreville: Charleville, départ<sup>t</sup> des Ardennes.

lornies qui ont été répandues dans Paris contre les Ardennois, applaudit à la sévérité que la Convention nationale a déployée contre les fédéralistes et les hébertistes.

Elle lui donne l'assurance de son dévouement, et l'invite à rester à son poste (1).

L'ORATEUR de la députation : « Citoyens représentants,

La société populaire de Mézières et Libreville nous a envoyés pour vous exprimer la juste indignation dont elle a été pénétrée en apprenant les noires calomnies vomies par l'intrigue et répandues dans Paris contre les ardennais. Ne vous y trompez pas, Législateurs, vous avez frappé les fédéralistes, les hébertistes; nous avons, avec la France entière, applaudi avec enthousiasme à la juste sévérité qui a fait tomber leurs têtes sous le glaive des lois; vous avez sauvé la patrie, mais ce n'est point encore assez : de nouveaux ennemis se présentent plus dangereux peut-être. L'aristocratie, ce monstre odieux, se replie en tous sens. Ses vils partisans calomnient les patriotes pour les diviser et les écraser. Ils nous accusent d'être des fédéralistes, des modérés, d'être prêts à entrer en contre-révolution, et dans quel moment osent-ils ainsi nous calomnier ? C'est quand le département n'a cessé par son attachement inviolable à la Sainte Montagne, de donner les preuves les plus frappantes de son énergique patriotisme; c'est après que les habitants de ces deux villes ont fait pendant plus de deux ans, le service de guerre; c'est au moment où dépouillée de toute la jeunesse qui borde nos frontières, les pères de famille au nombre de plus de deux cents viennent de partir pour aller servir de flanqueurs à l'armée des Ardennes; c'est au moment où le petit nombre qui reste, exige que chacun monte cinq gardes par décade. Et quels sont ces lâches qui osent ainsi nous calomnier ? Ce sont des hommes dont l'opinion publique a fait justice depuis longtemps; c'est un lâche qui trouve plus de facilité à porter des coups aux patriotes qu'à combattre l'ennemi en face de qui son poste est marqué. Achevez vos pénibles travaux, citoyens représentants, terrassez les intrigans, ces ennemis de l'intérieur, vous avez mis la probité et la vertu à l'ordre du jour, cette sublime déclaration assure notre bonheur; s'il est des coupables parmi les administrés et les administrateurs de notre département, frappez; nous bénirons vos coups, ne comptez pas nos sacrifices, comptez sur notre énergie, notre attachement à la Convention est sans borne.

Restez à votre poste, citoyens représentants, c'est votre devoir; le nôtre est de combattre les satellites des despotes, répondez nous des ennemis du dedans, notre courage, vous répond de ceux du dehors; vive la République » (2).

(Applaudissements.)

Mention honorable et insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXVI, 77. *J. Sablier*, n° 1276; *Audit. nat.*, n° 578; *M.U.*, XXXIX, 73; *J. Fr.*, n° 577; *C. Univ.*, 6 flor.; *Rép.*, n° 125; *Mess. soir*, n° 614.

(2) C 303, pl. 1100, p. 35, s.d., signée DECANAUT, BIOLLEY, VIRMoux, BOULIN.

(3) P.V., XXXVI, 77.

## 41

Des citoyens de la commune d'Ymeray, district de Chartres, applaudissent aux travaux de la Convention nationale; ils déposent sur l'autel de la patrie 102 liv. en numéraire et 42 chemises; ils annoncent que leur commune a envoyé à la monnaie 20 marcs 4 onces d'argent, et ils demandent que le nom d'Ymeray lui soit conservé.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi aux comités de division et des finances (1).

## 42

La société populaire de Pont-à-Mousson, témoigne à la Convention nationale sa reconnaissance de ce qu'elle a mis à l'ordre du jour la probité et la justice; elle demande que lors de la reprise de Valenciennes, il lui soit accordé une pièce de canon pour en former 12 poignées de sabres ornées d'attributs républicains, qu'elle destine aux 12 guerriers qui se seront le plus couverts de gloire. Elle a ouvert pour les frais de fabrication de ces poignées une souscription qui a déjà produit 2,352 liv. 15 sols (2).

L'ORATEUR de la députation : « Citoyens représentants,

Vous avez mis la probité et la justice à l'ordre du jour. La société populaire de Pont-à-Mousson y a ajouté la reconnaissance pour les fondateurs de la liberté et les défenseurs de la République.

Notre premier vœu est pour vous, pères de la patrie, qui d'une main ferme et sage, écrasez la perfidie, dirigez le timon de l'état, et faites trembler les despotes.

Laissez-nous ajouter une feuille de chêne à la couronne qui vous est destinée, à vous qui combattez et triomphez pour nous à chaque instant du jour; nous vous l'offrons, dans l'assurance d'une confiance sans bornes, dans celle du bonheur dont nous jouissons, notre patriotisme ardent et notre amour pour la vertu.

Nos sentimens pour nos législateurs s'étendent sur nos fils, nos frères, nos amis, qui versent leur sang sur la frontière, et nous voulons leur en donner un témoignage digne de républicains: en conséquence, nous vous demandons, citoyens représentants, de vouloir lorsque la reprise de Valenciennes aura lieu, nous accorder premièrement l'une des pièces de canon enlevée à l'ennemi, ou de son métal, jusqu'à la concurrence d'un quintal; secondement, d'employer les débris des armes publiques des despotes, et d'en fabriquer dans notre

(1) P.V., XXXVI, 77 et 228.

(2) P.V., XXXVI, 77. B<sup>in</sup>, 5 flor. (suppl.); *J. Mont.*, n° 163; *M.U.*, XXXIX, 122.